

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Carrière de Marbre à 09800 Saint Lary

**De :**

**Date :** 18/02/2020 10:13

**Pour :** pref-utilite-publique@ariefge.gouv.fr

Alain Ioualalen

Hameau d'Autrech

09800 Saint Lary

Madame, Monsieur

je souhaite ici participer à l'enquête publique concernant la réouverture potentielle de la carrière de marbre de Rouech.

Je considère en effet que ce projet industriel représente une agression potentielle pour l'Environnement et les Habitants de notre vallée.

Cette activité va provoquer une grave pollution sonore et une probable pollution chimique ; il ne manque pas d'exemples dans l'actualité de graves pollutions dans le monde liées à des activités minières.

La circulation d'énormes camions sur une route étroite va provoquer de graves nuisances pour les riverains et dans un second temps va perturber tout l'écosystème de la forêt jusqu'à Illartein.

L'accès à la plate forme de Rouech, départ de randonnées, va être immanquablement perturbé.

La remise en route d'une activité industrielle bruyante et polluante au milieu d'un environnement pastoral et touristique me paraît être un non sens.

Que souhaite-t-on, privilégier l'accueil touristique et ses retombées économiques ou une activité industrielle dont les retombées sont quasi nulles pour la Commune aussi bien sur le plan financier que sur le plan de l'emploi ?

Pour moi le choix est clair et je ne souhaiterais pas que soit donnée l'autorisation de démarrer cette activité à la SAS les Carrières des Quatre Saisons.

Vous remerciant par avance de prendre en compte mes remarques, je vous prie d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.